

Digue de Montaigu (la)

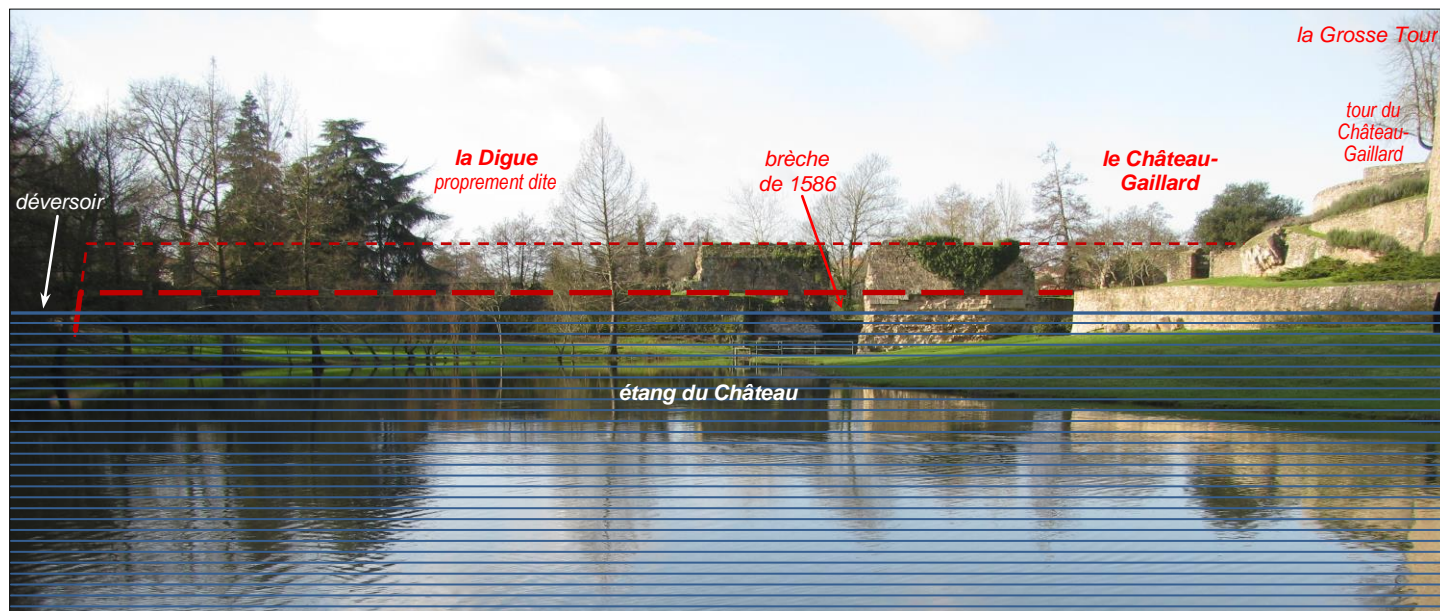
Type de site : fortification

Précisions de localisation géographique :

La "Digue de Montaigu" est située immédiatement au sud du Château, barrant le cours de l'Asson.

Cadastré Napoléonien (1814) : B 197

Cadastré Moderne (2010) : partie de AH 177



La "Digue de Montaigu", et le petit plan d'eau résiduel la précédant du côté amont, en 2012 (la partie gauche et l'ancien déversoir sont masqués par une végétation envahissante).

En rouge : les tiretés longs indiquent le sommet de la chaussée à proprement parler, et les tiretés courts indiquent le sommet du mur la couronnant (4 m de haut).

En bleu : le niveau des eaux de "l'étang du Château" quand la "Digue" était opérationnelle ; cet étang avait au maximum 5,5 m de profondeur, sa surface se trouvant à environ 1,5 m sous le sommet de la chaussée (et donc à environ 5,5 m du haut du mur qui la couronnait).

Vue du côté aval, la "Digue" est pratiquement masquée par la route, construite devant en 1837 par Armand Trastour, et surtout par la végétation qui a proliféré à ses pieds.

Histoire et archéologie

La "Digue de Montaigu", dont on voit encore des restes importants aujourd'hui, barrait l'Asson formant ainsi l'ancien "étang du Château". Elle mesurait environ 65 m de long sur 11 m de large. Sa hauteur du fond du ruisseau au sommet de la chaussée proprement dite était de 7 m, s'y ajoutaient des superstructures qui la surélevaient de 4 m supplémentaires¹.

Comme le creusement des "douve extérieures" de la Vieille Ville, sa construction est attribuée traditionnellement au roi de France Louis XI qui, dans les années 1476-1480, fit renforcer les défenses de Montaigu pour s'opposer au Duc de Bretagne². Cependant, différents indices le long de l'Asson montrent que ces travaux d'alors ont dû reprendre des ouvrages construits vers la fin du XII^e siècle. On trouve ce

même type de défense, sur un site similaire, au château voisin de Tiffauges : une digue fortifiée, datée d'une époque antérieure, y barrait la Crême, appuyée sur la "tour du Vidame" et se terminant, là-bas, par une petite tour de défense au-dessus du fossé d'écoulement du trop-plein de l'étang ainsi formé¹.

La "Digue de Montaigu" constituait, par rapport au Château, un élément de fortification autonome. Couronnée d'un mur haut de 4 m et épais de 2 m, elle était parcourue par une étroite galerie de moins de 1,25 m de large, garnie de meurtrières surveillant son côté aval. Son extrémité sud se terminait sur le déversoir de l'étang qu'elle formait. Le "Château-Gaillard" qui la contrôlait et la protégeait à son extrémité nord, donnait accès à sa galerie ; il était constitué

de deux petites tours couvertes d'ardoises, avec des meurtrières, et était raccordé au Château proprement dit par un petit pont-levis³.

Grâce à l'obstacle formé par la retenue d'eau protectrice qu'elle constituait, cette digue était un élément essentiel dans la défense du "Château de Montaigu", aussi fut-elle rompue lorsqu'en 1586 la décision de démanteler celui-ci finit par être mise en œuvre. Cette décision, visant à mettre fin au rôle militaire de Montaigu, avait été prise en 1580 à la paix du Fleix qui termina la septième guerre de Religion³. Un "procès-verbal de visite" du 21 novembre 1586, vérifiant et faisant le bilan des démolitions, en a laissé une description : "la chaussée d'iceluy qui était voutée en chaud et sable [fut] aussi renversée et ruinée tellement que

le dit étang est perdu et gâté et ne retient l'eau qui environnait le dit château d'un côté"³.

En 1837, le long du côté aval de la "Digue de Montaigu" et à mi-hauteur, une petite route fut établie par le maire de l'époque, Armand Trastour, palliant en partie la destruction du "pont Jarlet" causée par une mémorable crue de l'Asson dans la nuit du 10 au 11 novembre 1836⁴. Son petit pont enjambant le ruisseau fut édifié en 1849⁵.

En 1953, la "Digue" fut intégrée dans la "zone de protection" du Château et de l'ensemble des douves de Montaigu. Puis le 7 juin 2011, elle fut un des éléments concernés par l'inscription du "Château de Montaigu" aux Monuments historiques.

Noms anciens ou variantes

Dans le "procès-verbal de visite" du 21 novembre 1586 c'est le terme de "chaussée" qui est

utilisé. Le terme de "Digue" de Montaigu n'apparaîtra que postérieurement³.

Mentions

La "Digue de Montaigu" est évoquée dans une chanson traditionnelle, "De Nantes à Montaigu". Son origine est obscure, mais sa mélodie remonterait, selon les musicologues, avant le XVII^e siècle⁶.

Pour certains, elle aurait pu être inventée par les Nantais qui vinrent à la fin de l'été 1586 pour démanteler le "Château de Montaigu" et couper sa "Digue", et qui auraient ainsi célébré "virilement" cette opération mettant enfin un terme à toutes les exactions perpétrées jusqu'aux portes de leur ville dans les années précédentes, par les troupes protestantes occupant alors périodiquement Montaigu.

Pour d'autres, elle pourrait venir de l'imagination des militaires qui, aux siècles suivants, passaient par Montaigu pour gagner de Nantes leur garnison de Rochefort.

Elle fut utilisée plus tard, durant les luttes politiques du XIX^e siècle, par des anti-légitimistes qui lui trouvèrent une nouvelle origine, selon laquelle elle avait à voir avec la chute dans l'eau que fit la duchesse de Berry en traversant la Maine sur un *bouchaud* près de Remouillé, dans la nuit du 17 au 18 mai 1832, lors de sa vaine tentative de restauration en faveur de son fils, le tout jeune comte de Chambord⁷.



Mélodie de la chanson "De Nantes à Montaigu".

Sources ou Références

¹ Relevés sur le terrain en 2012.

² Laronze (Georges), *Montaigu, ville d'histoire (IV^e-XX^e siècle)*, 1958, p. 21.

³ Goué (Alain de), *le Démantèlement de Montaigu (1581, 1586, 1588)*, 1910, p. 58.

⁴ Délibérations et arrêtés municipaux, 17 décembre 1837 (A.D.V. : 146 D1).

⁵ Délibérations et arrêtés municipaux, "[Éphémérides par année de 1836 à 1856](#)" (A.D.V. : 146 D1, dernières pages).

⁶ Chamard (Michel), *la Vendée pour les Nuls*, 2014, p. 226, citant le philologue et lexicographe Pierre Rézeau.

⁷ Rouchette (Thérèse), *la Folle équipée de la duchesse de Berry*, 2004, p. 238.